



CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

**Séance du 08 avril 2025 à 17 heures 30 minutes
Salle du Conseil Municipal - Hôtel de Ville**

Présents :

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

Procuration(s) :

M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam

Absent(s) :

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GOUSSE Xavier

Excusé(s) :

M. BONDIER Roland, Mme MORENO Dolorès

Secrétaire de séance : Mme SIRGAN Myriam

Président de séance : M. DUPRAT Jean-Pierre

Monsieur le Maire ouvre la séance et vérifie le quorum : **8**

Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Approbation du Procès-Verbal de la dernière séance :

Le Procès-Verbal du **02/04/2025** est lu et adopté à la majorité des membres présents ou représentés.

Il est ensuite procédé à l'examen de l'ordre du jour.

FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES (7.1)

1 - Approbation du Compte de Gestion 2024 : Budget Principal

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Compte de Gestion du Budget Principal est établi par Monsieur MARTIN Nuno, inspecteur des finances publiques au Service de Gestion Comptable de Saint-Gaudens, à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Compte de Gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal.

Vu le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **Vote** le Compte de Gestion 2024 du Budget Principal établi par Monsieur MARTIN Nuno, inspecteur des finances publiques au Service de Gestion Comptable de Saint-Gaudens, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 9, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. BONDIER Roland (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Contre :

Abstention : M. ATTANE Lionel

N'a pas pris part au vote : M. CHEVALIER Franck

2 - Approbation du Compte de Gestion 2024 : Résidence "Les Salatines"

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Compte de Gestion de la Résidence « Les Salatines » est établi par Monsieur MARTIN Nuno, inspecteur des finances publiques au Service de Gestion Comptable de Saint-Gaudens, à la clôture de l'exercice

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Compte de Gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal.

Vu le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **Vote** le Compte de Gestion 2024 de la Résidence « Les Salatines » établi par Monsieur MARTIN Nuno, inspecteur des finances publiques au Service de Gestion Comptable de Saint-Gaudens, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 9, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. BONDIER Roland (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Contre :

Abstention : M. ATTANE Lionel

N'a pas pris part au vote : M. CHEVALIER Franck

3 - Approbation du Compte de Gestion 2024 : Etablissement Thermal

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Compte de Gestion de l'Etablissement Thermal est établi par Monsieur MARTIN Nuno, inspecteur des finances publiques

au Service de Gestion Comptable de Saint-Gaudens, à la clôture de l'exercice

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Compte de Gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal.

Vu le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **Vote** le Compte de Gestion 2024 de l'Etablissement Thermal établi par Monsieur MARTIN Nuno, inspecteur des finances publiques au Service de Gestion Comptable de Saint-Gaudens, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

VOTE : Rejetée (Pour : 4, Contre : 5, Abstention : 1)

Pour : M.CHENU Claude, M.DUPRAT Jean-Pierre, M.MILLET Alain, M.BONDIER Roland (représenté par M.DUPRAT Jean-Pierre),

Contre : M.CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, Mme MARIGO Evelyne, Mme SIRGAN Myriam, Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Abstention: M.ATTANE Lionel

N'a pas pris part au vote : M.CHEVALIER Franck

4 - Approbation du Compte de Gestion 2024 : Spa

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Compte de Gestion du Spa est établi par Monsieur MARTIN Nuno, inspecteur des finances publiques au Service de Gestion Comptable de Saint-Gaudens, à la clôture de l'exercice

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Compte de Gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal.

Vu le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **Vote** le Compte de Gestion 2024 du Spa établi par Monsieur MARTIN Nuno, inspecteur des finances publiques au Service de Gestion Comptable de Saint-Gaudens, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

VOTE : Rejetée (Pour : 4, Contre : 5, Abstention : 1)

Pour : M.CHENU Claude, M.DUPRAT Jean-Pierre, M.MILLET Alain, M.BONDIER Roland (représenté par M.DUPRAT Jean-Pierre),

Contre : M.CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, Mme MARIGO Evelyne, Mme SIRGAN Myriam, Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Abstention: M.ATTANE Lionel

N'a pas pris part au vote : M.CHEVALIER Franck

5 - Vote du Compte Administratif 2024 : Budget Principal

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame SIRGAN Myriam, Adjointe au Maire,

Vote le Compte Administratif de l'exercice 2024 du Budget Principal et arrête ainsi les comptes :

<u>Investissement</u>		
Dépenses	Prévu	263 098,00
	Réalisé	101 844,57

Recettes	Prévu	263 098,00
	Réalisé	153 137,57

<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses	Prévu	3 459 056,92
	Réalisé	2 670 426,96

Recettes	Prévu	3 459 056,92
	Réalisé	3 190 189,39

Résultats de clôture

Investissement	-88 413,83
Fonctionnement	1 323 522,47
Résultat global	1 235 108,64

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 7, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Contre :

Abstention : M. ATTANE Lionel

N'ont pas pris part au vote : M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre

Commentaires du Conseil : Arrivée de Monsieur CHEVALIER Franck à 18h00.

6 - Affectation des Résultats 2024 : Budget Principal

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024, et constaté les résultats,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	519 762.43
- un excédent reporté de :	803 760.04
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 323 522.47
- un déficit d'investissement de :	88 413.83

- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	88 413.83
DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	1 323 522.47
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	88 413.83
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	1 235 108.64
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	88 413.83

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 1)
 Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. BONDIER Roland (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)
 Contre :
 Abstention : M. ATTANE Lionel

7 - Vote du Compte Administratif 2024 : Résidence "Les Salatines"

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame SIRGAN Myriam, Adjointe au Maire,

- **Vote** le Compte Administratif de l'exercice 2024 de la Résidence « Les Salatines » et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	3 219,00
	Réalisé :	3 219,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	279 995,00
	Réalisé :	274 862,06
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	214 514,45
	Réalisé :	135 752,83
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	214 514,45
	Réalisé :	84 557,77
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	271 643,06
Fonctionnement	-51 195,06
Résultat global	220 447,99

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Contre :

Abstention : M. ATTANE Lionel

N'a pas pris part au vote : M. DUPRAT Jean-Pierre

8 - Vote du Compte Administratif 2024 : Etablissement Thermal

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame SIRGAN Myriam, Adjointe au Maire,

- **Vote le Compte Administratif de l'exercice 2024 de l'Etablissement Thermal et arrête ainsi les comptes :**

Investissement

Dépenses	Prévu :	295 077,00
	Réalisé :	287 283,48
	Reste à réaliser	0,00
Recettes	Prévu :	295 077,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	1 417 168,00
	Réalisé :	941 182,83
	Reste à réaliser	0,00
Recettes	Prévu :	1 417 168,00
	Réalisé :	554 908,27
	Reste à réaliser	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	-287 283,48
Fonctionnement	-388 254,56
Résultat global	-675 538,04

VOTE : Rejetée (Pour : 3, Contre : 5, Abstention : 1)

Pour : M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. MILLET Alain,

Contre : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, Mme MARIGO Evelyne, Mme SIRGAN Myriam, Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Abstention : M. ATTANE Lionel

N'a pas pris part au vote : M. DUPRAT Jean-Pierre

9 - Vote du Compte Administratif 2024 : Spa

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame SIRGAN Myriam, Adjointe au Maire,

- **Vote le Compte Administratif de l'exercice 2024 du Spa et arrête ainsi les comptes :**

Investissement

Dépenses	Prévu :	48 540,00
	Réalisé :	45 039,64
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	48 540,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	611 712,45
	Réalisé :	516 513,80
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	611 712,45
	Réalisé :	171 320,64
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-45 039,64
Fonctionnement :	-345 493,16
Résultat global	-390 532,80

VOTE : Rejetée (Pour : 3, Contre : 5, Abstention : 1)

Pour : M.CHENU Claude, M.CHEVALIER Franck, M.MILLET Alain,

Contre : M.CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, Mme MARIGO Evelyne, Mme SIRGAN Myriam, Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Abstention : M.ATTANE Lionel

N'a pas pris part au vote : M.DUPRAT Jean-Pierre

10 - Vote du Budget Primitif 2025 : Budget Principal

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Duprat, Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2025 :

Investissement

Dépenses 479 078,58

Recettes 479 078,58

Fonctionnement

Dépenses 4 358 433,44

Recettes 4 358 433,44

Four rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses	479 078,58	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	479 078,58	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses	4 358 433,44	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	4 358 433,44	(dont 0,00 de RAR)

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. BONDIER Roland (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Contre :

Abstention : M.ATTANE Lionel

11 - Subvention d'équilibre budgets : Résidence "les Salatines", Thermes et Spa

Monsieur le Maire explique que lors de la préparation du budget primitif 2025 de la Commune de Salies du Salat, le versement d'une subvention du budget principal a permis d'équilibrer les budgets annexes « Résidence Les Salatines, Etablissement Thermal et Spa ».

Il convient de finaliser les montants de ces subventions prévus selon les modalités suivantes :

- Subvention à verser au budget annexe Résidence « Les Salatines » : subvention maximale de 121 004.06 euros.

- Subvention à verser au budget annexe Etablissement Thermal : subvention maximale de 1 023 692.14 euros.

- Subvention à verser au budget annexe Spa : subvention maximale de 568 780.45 euros.

- **Autorise** le versement d'une subvention maximale de 121 004.06 euros pour le budget annexe Résidence « Les Salatines »
- **Autorise** le versement d'une subvention maximale de 1 023 692.14 euros pour le budget annexe Etablissement Thermal,
- **Autorise** le versement d'une subvention maximale de 568 780.45 euros pour le budget annexe Spa.
- **Dit** que les crédits nécessaires à l'exécution de la présente délibération sont inscrits au budget de l'exercice en cours.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. BONDIER Roland (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Contre :

Abstention : M. ATTANE Lionel

12 - Subvention d'équilibre budget : CCAS

Monsieur le Maire explique que lors de la préparation du budget primitif 2025 de la Commune de Salies du Salat, le versement d'une subvention du budget principal a permis d'équilibrer le budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Il convient de finaliser les montants de ces subventions prévus selon les modalités suivantes :

- Subvention à verser au budget CCAS en Fonctionnement :
subvention maximale de 22 803 euros.

- **Autorise** le versement d'une subvention maximale de 22 803 euros en Fonctionnement et pour le budget du Centre Communal d'Action Sociale en Fonctionnement
- **Dit** que les crédits nécessaires à l'exécution de la présente délibération sont inscrits au budget de l'exercice en cours.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 4, Contre : 4, Abstention : 3)

Pour : M. CHENU Claude, M. DUPRAT Jean-Pierre, M. MILLET Alain, M. BONDIER Roland (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre)

Contre : Mme CHAUBET Marie-Thérèse, Mme MARIGO Evelyne, Mme SIRGAN Myriam, Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Abstention : M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, M. CHEVALIER Franck

13 - Vote des subventions aux Associations dans le cadre du vote du Budget Principal 2025

Sur le rapport de Monsieur le Maire et sur sa proposition, après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **Décide d'allouer les montants des subventions aux associations pour l'année 2025, selon la liste présentée ci-dessous.**

ARTICLE	NOM DE L'ORGANISME	MONTANT DE LA SUBVENTION
65748	AACVG - ASSOCIATION DES AC ET VG 1939/45 ET AUTRES CONFLITS	93,00 €
65748	AAPPMA DU BAS SALAT - ASSOCIATION AGREEE PECHE ET PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES	465,00 €
65748	ACCA - ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE	558,00 €
65748	ACVA - ASSOCIATION CANTONALE DE VULGARISATION AGRICOLE	300,00 €
65748	AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	205,00 €
65748	ASA - ARBAS SALAT ANIMATION	500,00 €
65748	ASP ACCOMPAGNER EN COMMINGES	279,00 €
65748	AAA – ASSOCIATION ACTIVITES ARTISTIQUES	4464 €
65748	BCSS - BASKET COMMINGES SALIES DU SALAT	15 000,00 €
65748	CLUB DES CHEVEUX D'ARGENT	465,00 €
65748	COMITE DE JUMELAGE	1750,00 €
65748	COUSERANS COUNTRY 09	200 €
65748	ECOLE DE MUSIQUE	3 720,00 €
65748	FESTI ART SALIN	12 000,00 €
65748	FNACA - FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE	293,00 €
65748	JUDO CLUB	1209 €
65748	TAROT DE SALAT	112,00 €
65748	TENNIS CLUB SALIES DU SALAT	2 300,00 €
65748	THEATRE DU SEL	465,00 €
65748	UNION SPORTIVE SALIES/MANE/SAINT-MARTORY	15 000,00 €
65748	Divers	3 527,99 €
TOTAL		62 905,99 €

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 10, Contre : 1, Abstention : 0)

Pour : M. ATTANE Lionel, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. BONDIER Roland (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Contre : M. CASONI François

Abstention :

Commentaires du Conseil: Somme globale votée. Subvention attribuée après étude du budget de l'association.

14 - Vote du Budget Primitif 2025 : Résidence "Les Salatines"

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Duprat, Maire, vote les propositions nouvelles du budget annexe Résidence « Les Salatines » pour l'exercice 2025 :

Investissement

Dépenses 271 643,05

Recettes 271 643,05

Fonctionnement

Dépenses 126 337,06

Recettes 126 337,06

	Pour rappel, total budget	
<u>Investissement</u>		
Dépenses	271 643,05	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	271 643,05	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses	126 337,06	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	126 337,06	(dont 0,00 de RAR)

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. BONDIER Roland (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Contre :

Abstention : M. ATTANE Lionel

15 - Vote du Budget Primitif 2025 : Etablissement Thermal

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Duprat, Maire, vote les propositions nouvelles du budget annexe de l'Etablissement Thermal pour l'exercice 2025 :

Investissement

Dépenses 336 783,48

Recettes 336 783,48

Fonctionnement

Dépenses 1 578 692,14

Recettes 1 578 692,14

Pour rappel, total budget		
<u>Investissement</u>		
Dépenses	336 783,48	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	336 783,48	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses	1 578 692,14	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	1 578 692,14	(dont 0,00 de RAR)

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. BONDIER Roland (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Contre :

Abstention : M.ATTANE Lionel

16 - Vote du Budget Primitif 2025 : Spa

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Duprat, Maire, vote les propositions nouvelles du budget annexe du Spa pour l'exercice 2025 :

Investissement

Dépenses 49 039,64

Recettes 49 039,64

Fonctionnement

Dépenses 743 780,45

Recettes 743 780,45

Pour rappel, total budget		
<u>Investissement</u>		
Dépenses	49 039,64	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	49 039,64	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses	743 780,45	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	743 780,45	(dont 0,00 de RAR)

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. BONDIER Roland (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Contre :

Abstention : M.ATTANE Lionel

FINANCES LOCALES - FISCALITE (7.2)

17 - Vote des taux d'imposition 2025

Monsieur le Maire rappelle les dispositions de l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts (CGI) selon lesquelles le Conseil Municipal vote chaque année les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS).

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de maintenir en 2025 comme suit les taux au niveau de ceux de 2024

TAXES	Taux 2024 (rappel)	Taux 2025
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	53.38 %	53.38 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	100.29 %	100.29 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale (THRS)	12.73 %	12.73 %

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, décide de voter pour 2025 les taux suivants :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 53.38 %
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 100.29 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale : 12.73 %

VOTE : Adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à :19h00
Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire certifie que :

- La liste des délibérations a été affichée en Mairie le :10/04/2025
- La convocation du Conseil Municipal a été faite le : 03/04/2025
- La mention de cette convocation a été affichée en Mairie le : 03/04/2025

Fait à SALIES DU SALAT
Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT

Le Secrétaire,

